

Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 février 2025

Secrétaire de séance : Pascal RICHARD

Présents : Jean-Jacques DELBERT, Yoann MARCOULY, Christine BOY, Michel MESPOULET, Cédric PAGANEL, Michel THEBAUD, Pascal RICHARD

Absents excusés : Lætitia BLANC, Yoann BERGOUNIOUX, Laurence MONESTIER, Sabine DUBREUIL

Validation du compte-rendu de la réunion du 15 novembre 2024 :

Rajouter Pascal RICHARD dans la liste des présents

Ajouter le mot « maire » au point 5

Questions diverses :

- corriger « Michel Mespoulet exprime son désaccord » par « le Conseil Municipal exprime son désaccord ».
- corriger la vente du lot dans la zone d'activités « est annulée » par « est suspendue ».

1- Avancée du lotissement

Une réunion a eu lieu le 03 février 2025 à la mairie avec le CAUE, le SDAIL et les Bâtiments de France.

Il serait souhaitable de vendre l'ancienne grange Cassagnes avec le terrain à bâtir en face pour environ 50 000€.

2- Travaux

Le chantier a été interrompu dans le logement communal occupé par Mme Reed. L'artisan a commencé les travaux mais ne les a pas terminés, la locataire n'est plus disponible pour le moment.

Dans le foyer rural, le placo suite au sinistre subi sur la toiture est pratiquement installé.

A la mairie, le conseil municipal décide de refaire les plafonds et les peintures.

3-Signalisation routière

Il serait souhaitable de modifier le panneau interdit +de 3,5 T sur le chemin en-dessous du cimetière pour permettre le passage aux engins agricoles (sauf engins agricoles).

Il faudrait également déplacer ou supprimer les bacs à fleurs sur la RD801 à l'entrée du village, de rajouter un panneau « limiter à 50km/h et éventuelle de faire des marquages au sol (50 et 30)

4- Subvention école de Peyrilles

L'école de Peyrilles sollicite la commune afin d'obtenir une subvention de 35€ pour organiser un voyage scolaire au Puy du Fou. Un enfant de Sènièrgues est scolarisé dans cette école.

A l'unanimité, le conseil municipal valide le versement de cette subvention.

5- Église

Suite à la visite de M. Taisant, technicien des bâtiments de France, des prescriptions ont été données pour préserver l'édifice :

- pose de réglottes pour mesurer les fissures et voir si elles bougent dans le temps
- dé moussage du toit côté nord
- remplacement d'une pierre sur le piédroit gauche de l'entrée
- installation d'une serrure 3 points à la sacristie

Tour de table :

M. Mespoulet indique à l'assemblée que les quatre platanes sont prêts à planter sur le terrain du foyer rural. Il indique également que 2 plaques métalliques de renforcement sont sur le pont de Gachard pour un chantier qui se tient à la maison au-dessus.

Pascal Richard a assisté à la réunion du syndicat des eaux. Une nouvelle taxe va être créée sur la performance des réseaux et les prix de l'eau vont augmenter.

Jean-Jacques Delbert informe le conseil que les fissures du garage du foyer rural s'agrandissent. Il faudrait intervenir avant que la situation ne s'aggrave.

La séance est levée à 23h45.